

658326-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction – Marché de travaux concernant la construction de 60 logements (Collectifs-Intermédiaires-Individuels) - Lotissement Les Genêts - Ilot A et B - CHALLANS

OJ S 185/2026 24/09/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Vendée Habitat

Adresse électronique: marchespublics@vendeehabitat.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de travaux concernant la construction de 60 logements (Collectifs-Intermédiaires-Individuels) - Lotissement Les Genêts - Ilot A et B - CHALLANS

Description: Marché de travaux concernant la construction de 60 logements (Collectifs-Intermédiaires-Individuels) - Lotissement Les Genêts - Ilot A et B - CHALLANS

Identifiant de la procédure: 2b7ef83b-879a-468e-8984-dfeb76e20606

Identifiant interne: JUR2320.01.03

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Marché de travaux passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et aux articles R.2124-1, R.2124-2-1°, R.2161-2 à R2161-5, du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le marché est décomposé en deux phases juridiques soit la phase 1 : Construction de 34 logements collectifs - Ilot A ET la phase 3 : Construction de 26 logements intermédiaires et individuels - Ilot B. Les travaux sont répartis en 17 lots. (Voir règlement de consultation). Pour chaque lot, le marché sera conclu avec un seul opérateur

économique ou un groupement d'opérateur économiques ; la forme du groupement (groupement conjoint ou solidaire) n'étant pas imposée par le maître d'ouvrage. Quel que soit le type de groupement choisi, un mandataire devra être désigné dans l'acte d'engagement. Les candidats ne peuvent pas présenter pour le marché ou un de ces lots, plusieurs offres en agissant à la fois, en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. De même, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots relevant de leur compétence. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. UN MEME OPERATEUR ECONOMIQUE NE PEUT PAS ETRE MANDATAIRE DE PLUS D'UN GROUPEMENT POUR UN MEME MARCHE (ARTICLE R. 2142-23 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE). Pour la phase 3 uniquement, à savoir, la construction de 26 logements individuels-intermédiaires-IIlôt B, le certificateur « PROMOTELEC » accompagnera Vendée Habitat et la Maîtrise d'oeuvre pour obtenir la certification RE2020. (Minimum exigé : Certification PROMOTELEC HABITAT NEUF RE 2020 seuil 2028.) - Il n'y a aucune prestation supplémentaire éventuelles et aucune variante imposée sur cette opération. Les variantes ne sont pas autorisées. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des variantes sur le délai (le délai indiqué dans l'acte d'engagement ne peut donc être modifié). L'opération est financée par emprunts bancaires, subvention de l'Etat, subvention des collectivités locales, fonds propres. Le règlement des comptes s'effectuera par versement d'acompte. Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire. Les marchés sont traités à prix révisibles. Le délai de règlement est fixé à 30 jours à compter de la date de remise du projet de décompte au maître d'oeuvre ou de la mise à disposition de la facture sur CHORUS PRO. Une retenue de garantie de 5% sera appliquée sur le montant des sommes dues à valeur marché. La retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande. S'il peut prétendre au versement d'une avance, le titulaire du marché ou le sous-traitant ne pourra la percevoir qu'après production d'une garantie à première demande s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, l'intégralité du montant de l'avance consentie. Date prévisionnelle de commencement de travaux : 2eme SEMESTRE 2026. Les délais d'exécution des travaux de chaque lot sont fixés dans l'acte d'engagement. A ces délais s'ajouteront 30 jours calendaires de période de préparation. Cette période de préparation est commune à l'ensemble des phases. Le délai de validité des offres est fixé à CENT QUATRE VINGT JOURS (180) à compter de la date limite de remise des offres. En application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comportera des clauses d'insertions professionnelles pour les lots 01-02-03-05-06-07-08-09-10-11-13-14-15-16. Le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats, uniquement par voie électronique en téléchargement sur la plateforme de dématérialisation de Vendée Habitat : www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » De même, les candidats devront transmettre leur candidature et leur offre par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation de Vendée Habitat : www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises ». L'offre et toutes pièces s'y rapportant (rapports, documentations, certificats, correspondances etc...) doivent être rédigées en langue française et ce, conformément à la Loi n° 94-665 du 4 Août 1994 relative à l'emploi de la langue Française et la circulaire d'application du 19 Mars 1996. Si les pièces sont rédigées en langue étrangère, elles devront être accompagnées d'une traduction en langue Française. Pièces Administratives : 1) lettre de candidature établie selon imprimé « DC1 » ou renseignements équivalents ; 2) Déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé « DC2 » ou renseignements équivalents ; 3) Liste de références de travaux de construction de logements exécutés au cours des cinq dernières années avec indication notamment du lieu et de la date d'exécution, du montant et du nom du Maître d'Ouvrage. Pour les travaux les plus importants, cette liste peut être accompagnée des certificats de bonne exécution portant les indications précitées et éventuellement des certificats de qualification professionnelle ou tout autre moyen

prouvant sa capacité. 4) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; 5) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; 6) Attestation sur l'honneur au regard des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique ; 7) La copie du jugement en cas de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire. La DC1, DC2, le modèle d'attestation sur l'honneur, la déclaration de sous-traitance sont disponibles en téléchargement sur le site internet de Vendée Habitat : www.vendeehabitat.fr Espace « Entreprises ». Pièces offre : A -Acte(s) d'engagement et ses annexes, B - Devis quantitatif et estimatif des travaux , C- CCAP, D- CCTP (du lot et TCE), E- Charte pour un chantier respectueux de l'environnement, F - Le questionnaire valeur technique. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants :Valeur technique avec sous critère environnemental intégré dans la valeur technique : sur 12 points -Prix des prestations sur 8 points. Les offres qui seraient remises ou adressées hors délais, de même que les propositions qui ne contiendraient pas les renseignements ou documents exigés à l'article VI (RC) ci avant, seront éliminées. Introduction des recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté. Instances chargée des procédures de recours : L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif (TA) de NANTES, situé 6 allée de l'Ile glorieuse - BP 24111 - 44041 NANTES CEDEX 1 - Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) - Immeuble SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES CEDEX 1 - Le Médiateur des entreprises (Monsieur Pierre PELOUZET) Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter au site internet dédié : <http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 17

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 17

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 01-VRD-RESEAUX DIVERS-TERRASSEMENTS

Description: 01-VRD-RESEAUX DIVERS-TERRASSEMENTS

Identifiant interne: 2026/294

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 80 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: 02 - GROS ŒUVRE

Description: 02 - GROS ŒUVRE

Identifiant interne: 2026/295

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 770 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: 03-CHARPENTE BOIS ET BARDAGE BOIS

Description: 03-CHARPENTE BOIS ET BARDAGE BOIS

Identifiant interne: 2026/296

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 132 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet

acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: 04-COUVERTURE TUILES

Description: 04-COUVERTURE TUILES

Identifiant interne: 2026/297

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 60 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: 05-ENDUIT DE RAVALEMENT

Description: 05-ENDUIT DE RAVALEMENT

Identifiant interne: 2026/298

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTION-PAS DE VARIANTE

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 90 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: 06-ETANCHEITE-TERRASSES-DALLES SUR PLOTS

Description: 06-ETANCHEITE-TERRASSES-DALLES SUR PLOTS

Identifiant interne: 2026/299

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 60 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de

Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: 07-METALLERIE-SERRURERIE

Description: 07-METALLERIE-SERRURERIE

Identifiant interne: 2026/300

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 30 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: 08-MENUISERIES EXTERIEURES
Description: 08-MENUISERIES EXTERIEURES
Identifiant interne: 2026/301

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux
Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction
Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS
Code postal: 85300
Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 30 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix
Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité
Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.
Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise
Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Non autorisée
Variantes: Non autorisée
Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: 09-MENUISERIES INTERIEURES BOIS

Description: 09-MENUISERIES INTERIEURES BOIS

Identifiant interne: 2026/302

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 120 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0010

Titre: 10-CLOISONS SECHES-PLAFONDS-ISOLATION

Description: 10-CLOISONS SECHES-PLAFONDS-ISOLATION

Identifiant interne: 2026/303

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 205 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet

acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0011

Titre: 11-REVETEMENTS DE SOLS DURS-FAIENCES

Description: 11-REVETEMENTS DE SOLS DURS-FAIENCES

Identifiant interne: 2026/304

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 90 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0012

Titre: 12-REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES ET TEXTILES

Description: 12-REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES ET TEXTILES

Identifiant interne: 2026/305

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 60 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0013

Titre: 13-PEINTURE

Description: 13-PEINTURE

Identifiant interne: 2026/306

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 160 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel

peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0014

Titre: 14-CHAUFFAGE-PLOMBERIE-VENTILATION

Description: 14-CHAUFFAGE-PLOMBERIE-VENTILATION

Identifiant interne: 2026/307

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 420 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0015

Titre: 15-ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES
Description: 15-ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES
Identifiant interne: 2026/308

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux
Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction
Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS
Code postal: 85300
Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 300 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix
Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité
Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.
Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise
Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Non autorisée
Variantes: Non autorisée
Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0016

Titre: 16-CLOTURES-ESPACES VERTS

Description: 16-CLOTURES-ESPACES VERTS

Identifiant interne: 2026/309

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 90 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS NOTE SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE NOTE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

VALEUR TECHNIQUE SUR 12 POINTS PRIX SUR 8 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr - Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Vendée Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

5.1. Lot: LOT-0017

Titre: 17-NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE

Description: 17-NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE

Identifiant interne: 2026/310

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: PAS D'OPTIONS-PAS DE VARIANTES

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHALLANS

Code postal: 85300

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 60 Jours

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: PRIX DES PRESTATIONS SUR 8 POINTS

Critère:

Type: Qualité

Description: VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE SUR 12 POINTS L'appréciation de ce critère sera basée à hauteur de 12 points sur les réponses apportées au questionnaire valeur technique.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
PRIX DES PRESTATIONS SUR 8 POINTS VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE SUR 12 POINTS

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: www.vendeehabitat.fr

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.vendeehabitat.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/11/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un recours en référé précontractuel peut être introduit avant la conclusion du contrat (conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative. En application de l'arrêt du Conseil d'Etat « Département du Tarn-et-Garonne » du 4 avril 2014 (n° 358994), toute personne justifiant d'un intérêt dispose d'un recours de plein contentieux contre le marché. Le recours doit être intenté devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le contrat (avis d'information) (liste consultable sur www.vendeehabitat.fr -

Espace « Entreprises » Il vous est également possible de demander au Préfet de déférer cet acte au Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire. Un recours indemnitaire peut enfin être intenté.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Vendée Habitat

Numéro d'enregistrement: 27850001200184

Adresse postale: 28 rue Benjamin Franklin

Ville: La Roche sur Yon

Code postal: 85002

Subdivision pays (NUTS): Vendée (FRG05)

Pays: France

Point de contact: Laura LENGLET - Gestionnaire Juridique des Marchés Publics de VENDEE HABITAT

Adresse électronique: marchespublics@vendeehabitat.fr

Téléphone: 0251098582

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Comité Consultatif Interrégional de Règlement amiable des différends, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Numéro d'enregistrement: 13001200800079

Adresse postale: Immeuble SKYLINE - 22 Mail Pablo Picasso - BP 24209

Ville: NANTES CEDEX 1

Code postal: 44042

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

Adresse électronique: paysdl.polec@direccte.gouv.fr

Téléphone: 0253467900

Télécopieur: 0253467998

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal Administratif DE NANTES (TA)

Numéro d'enregistrement: 17440005100010

Adresse postale: 6 Allée de l'Île gloriante - BP 24111

Ville: NANTES CEDEX 1

Code postal: 44041

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

Téléphone: 0240994600

Télécopieur: 0240994658

Adresse internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: e4f1b99c-4479-43ef-9d31-556980660de1 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 23/09/2026 11:50:30 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 658326-2026

Numéro de publication au JO S: 185/2026

Date de publication: 24/09/2026